



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Maintien des antennes FIP de Bordeaux et Arcachon

Question écrite n° 22397

### Texte de la question

Mme Sophie Panonacle alerte M. le ministre de la culture sur la suppression des dernières antennes locales FIP dont celles de Bordeaux et Arcachon. Il est de notoriété que FIP, station musicale et culturelle, est considérée comme l'une des meilleures radios, très appréciée en France comme à l'international. Au mois de juin 2019, auditionnée par la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, la PDG de Radio France, Mme Sibyle Veil, a confirmé devant la représentation nationale la volonté de supprimer les dernières antennes locales FIP dont celles de Bordeaux et Arcachon. Au-delà de son programme musical très qualitatif, FIP est aussi connue à travers les voix de ses animatrices et animateurs qui, depuis 45 ans, annoncent quotidiennement l'actualité culturelle régionale de 7h à 19h à Bordeaux et Arcachon. Les auditeurs sont au rendez-vous. Ces stations créent aussi un espace marchand important entre les auditeurs et les salles de spectacle et de cinéma régionales, etc. Consciente du contexte budgétaire et des efforts financiers qui s'imposent à l'entreprise Radio France, elle tient cependant à lui rappeler tout l'attachement que porte le public à FIP. Elle lui demande par conséquent quelle proposition il entend soutenir pour permettre le maintien de ces antennes de proximité sur le territoire.

### Texte de la réponse

Le ministre de la culture tient, en premier lieu, à rappeler son attachement à FIP, une radio singulière dans le paysage radiophonique, qui se caractérise par sa diversité musicale et son éclectisme. Il tient ensuite à rappeler que le Gouvernement a préempté, comme la loi l'y autorise, la ressource nécessaire pour la diffusion métropolitaine en radio numérique terrestre (norme DAB+) de FIP. Cette nouvelle technologie offrira la formidable opportunité de diffuser FIP à l'échelle nationale, au moment où, plus que jamais, la station doit affirmer sa place unique dans l'écosystème musical, tant en diffusion linéaire que numérique, notamment face à la concurrence des plateformes de musique en ligne. Ce changement d'échelle de diffusion a conduit la direction de la société à repenser l'antenne de FIP organisée jusqu'à présent autour de décrochages régionaux. Elle partagera prochainement avec ses salariés et ses instances représentatives du personnel le détail de son projet pour la station à horizon 2022. Cette évolution est l'une des composante du projet d'entreprise qui réaffirme la place incontournable de la musique à Radio France. Celui-ci, présenté le 3 juin dernier par Sibyle Veil, Présidente de Radio France, constitue un plan de transformation qui porte une ambition forte pour le groupe, et notamment pour FIP. Ce plan de transformation s'inscrit dans le cadre des nouvelles priorités fixées par le Gouvernement à l'ensemble des sociétés de l'audiovisuel public : jeunesse et éducation, proximité, culture, information et rayonnement international.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sophie Panonacle](#)

**Circonscription :** Gironde (8<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 22397

**Rubrique** : Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé** : [Culture](#)

**Ministère attributaire** : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [13 août 2019](#), page 7436

**Réponse publiée au JO le** : [22 octobre 2019](#), page 9392